

VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°131/2022

Objet : Avenant n°1 au contrat de mission complète de maîtrise d'œuvre pour la création d'un nouvel escalier dans le clocher de l'église Saint Martin.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu les articles L.2432-1, L.2432-2 et R2432-2 à R.2432-7 du Code de la commande publique.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Vu la décision n°2/2020 du 10 janvier 2020 attribuant la mission complète de maîtrise d'œuvre pour la création d'un nouvel escalier dans le clocher de l'église Saint Martin à la société ATELIER 27, 16 rue du Général Brunet – 75019 PARIS, pour un montant de 5 857€ HT soit 7 028,40€ TTC.

Considérant que la modification du projet rend nécessaire l'augmentation du montant des honoraires.

Considérant que le forfait de rémunération du maître d'œuvre s'élève donc à 17 447,12€ HT soit 20 936,55€ TTC.

DÉCIDE

- d'approuver l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour la création d'un nouvel escalier dans le clocher de l'église Saint Martin avec la société ATELIER 27, 16 rue du Général Brunet – 75019 PARIS, fixant le forfait de rémunération du maître d'œuvre à 17 447,12€ HT soit 20 936,55€ TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes

L'Isle-Adam, le 21 octobre 2022,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20221021-131-2022-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2022

Mise en ligne le 21 octobre 2022

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

<u>Délais et voies de recours :</u> Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse <u>www.telerecours.fr</u>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.